



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°11 du 10 octobre 2013 – Retraites : grève du 15 octobre 2013

Retraites – Mardi 15 octobre 2013

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

à l'appel de FO - CGT - FSU - Solidaire

contre tout allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein

RDV Vieux Port (face OM Café) à 10h30

Participez au cortège FORCE OUVRIERE !

A Paris, à l'appel de l'intersyndicale (FO, CGT, FSU, Solidaires) : **grève et rassemblement unitaire, initié par FO, devant l'Assemblée nationale, le jour du vote du projet** avec une mobilisation massive de toute la région parisienne et délégations les plus larges des Unions départementales.

Dans les **Bouches du Rhône**, l'intersyndicale départementale s'est réunie ce mercredi 9 octobre.

Les unions départementales des syndicats FO 13, CGT 13, FSU 13 et SOLIDAIRES 13 appellent les salariés du privé comme du public à créer les conditions du succès de la journée de mobilisation et de grève du 15 octobre et du rassemblement unitaire à Paris devant l'Assemblée Nationale.

Sur ces bases, **l'intersyndicale appelle à manifester à Marseille dans l'unité**, pour appuyer ce rassemblement.

L'UNEF et les syndicats lycéens s'associeront à cette manifestation.

Elles invitent l'ensemble des salariés du privé et du public à se mettre en grève et à manifester, pour :

- Le retrait du projet gouvernemental Ayrault
- Une vraie reconnaissance de la pénibilité
- La retraite à 60 ans, c'est possible par la création d'emplois, l'augmentation des salaires et des pensions.

[Voir >ICI< l'intégralité du communiqué commun](#)

PETITION AUX PARLEMENTAIRES « Ne sacrifiez pas l'avenir... ! »

FO rappelle les raisons de son opposition au projet de loi sur les retraites, qui, en particulier, conduirait la génération 1973 à devoir cotiser 43 ans, ce qui l'amènerait, compte tenu de son âge d'entrée au travail, à 67 ans minimum pour pouvoir liquider sa retraite.

Dans l'Education nationale, l'âge moyen d'entrée dans la profession est de 26 ans. Avec 43

années de cotisations, c'est donc à **69 ans** que devraient finir nos collègues nés en 1973 et les années suivantes.

Tout le monde le sait : enseigner à 67 ou 69 ans, c'est impossible !

La retraite « Ayrault », c'est la « retraite des morts ! »

Tous les salariés nés depuis le 1^{er} janvier 1958 sont touchés par la nouvelle contre réforme
Toutes les générations d'enseignants sont concernées... même les retraités qui vont voir leur pension encore diminuer !

**Travailler jusqu'à 67-68 ans n'est pas une perspective acceptable.
Allonger la durée de cotisation est une mesure anti-jeunes !**

Prenez connaissance >ICI< et signez massivement la pétition qui sera remise aux députés et aux sénateurs le mardi 15 octobre, lors de la manifestation et du rassemblement des cortèges parisiens devant l'Assemblée nationale.
(en pièce jointe)

IMPORTANT : Délais très courts pour déposer son intention de faire grève

La date limite pour déposer son intention de faire grève (en pièce jointe) est fixée au samedi 12 octobre minuit (par voie électronique ou fax). Par voie postale, elle doit parvenir vendredi 11 octobre avant la fermeture des bureaux.

CONSEIL : Envoyez dès aujourd'hui votre formulaire rempli à votre IEN !

**Non à l'allongement de la durée de cotisation
pour une retraite à taux plein !**

Non à la poursuite des contre-réformes de 2003 et 2010 !

**Abandon du projet AYRAULT sur les retraites qui confirme et
aggrave la loi Fillon !**

**TOUS EN GREVE MARDI 15 OCTOBRE !
RDV Vieux Port (face OM Café) à 10h30**

Quand François Hollande dénonçait l'allongement de cotisation du plan Fillon-Raffarin (en 2003).

« si demain nous nous trouvons en situation d'agir – je le dis nettement aujourd'hui et je prends date – le plan Raffarin sera retiré et nous en négocierons un nouveau. »

(François Hollande – 18 mai 2003)

Pour être défendu et pour que votre voix compte, syndiquez-vous !

Rejoignez FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

Téléchargez ICI le bulletin de syndicalisation

*66% de votre cotisation déduite de vos impôts ou **NOUVEAU !** en crédit d'impôts pour les non imposables.*

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87
